

de projets visant à l'utilisation rationnelle des terres qui sont le fruit d'une planification sérieuse et poussée par des autorités compétentes. Cela exige l'existence de lois qui forcent les gens à satisfaire des normes minimums. Il faut, du moins à l'extérieur des régions qui doivent être réaménagées, que le logement fasse l'objet d'études, afin que les mêmes conditions de décrépitude ne s'y reproduisent pas. Ils exigent une application très vigoureuse des lois sur les normes minimums au niveau municipal de gouvernement. Cela nécessite aussi, dans ce domaine de so-disant planification d'ensemble, des études très poussées sur la base économique d'où la région tire son expansion. Sans ces connaissances, il peut fort bien arriver que des terrains déblayés dans le cadre d'un tel programme restent inutilisés pendant des années.

Cette observation découle de ce qu'a dit un député cet après-midi à propos du besoin d'établir un ministère du Logement. S'il veut dire par là qu'il nous faut témoigner plus d'intérêt à ce domaine sous quelque ministre qu'il relève, je suis tout à fait de son avis. De fait, des projets d'urbanisme pour une ville doivent tenir compte des besoins économiques de la région où elle est située, ainsi que de toute la région environnante. Cela nous fait comprendre en quoi consiste la planification d'ensemble du futur programme de l'ARDA, et comment il se rattache aux travaux d'aménagement dans les régions urbaines. D'après moi, ces deux domaines d'activité, du moins en ce qui a trait à la planification générale concernant l'utilisation des terres, ont à faire face aux mêmes genres de problèmes. Par conséquent, si nous adoptons cette mesure, les municipalités devront assumer de nouveau la responsabilité de supprimer la plaie sociale que sont les taudis; d'aider à fournir des emplois dans le domaine des biens d'équipement au moyen de travaux de réaménagement, et de prévoir l'expansion future de leurs régions urbaines découlant de l'explosion démographique qui se poursuivra à cause des réalités économiques de notre époque.

L'honorable député du Yukon (M. Nielsen) a proposé que la Société centrale d'hypothèques et de logement soit plus active dans le Nord du Canada. A mon avis, c'est là une question distincte. Ici, l'honorable député dit qu'il faudrait que le gouvernement s'occupe de stimuler, d'aider et d'encourager la mise sur pied de logements convenables dans ces grandes régions du Nord. Il s'agit vraiment de ce qu'on pourrait appeler une nouvelle mise en valeur, distincte du réaménagement. Sans aucun doute, la question exige l'attention du gouvernement. Cependant, j'ai été

heureux de constater qu'un membre de l'opposition a fait appel au ministre pour qu'il s'en occupe, puisqu'il avait certainement lancé un appel semblable mais vain au gouvernement qu'il a appuyé dans les années passées. Maintenant, il s'adresse au nouveau ministre et espère que le gouvernement actuel obtiendra le succès qui avait échappé à son gouvernement. A cet égard, monsieur l'Orateur, sa remarque est la bienvenue. Je puis lui assurer, je pense, que le gouvernement actuel collaborera pour atteindre les objectifs et les solutions qui, dit-il, s'imposent.

Un autre député a dit qu'il fallait accorder à Winnipeg le mérite d'avoir tracé la voie. Je pense que je négligerais mon devoir, moi qui représente la circonscription d'Halifax, si je ne soulignais le fait qu'en 1957 nous avons commencé l'application d'un programme, au financement duquel le gouvernement fédéral contribuait dans la proportion de 75 p. 100, en vue d'une étude de la région d'Halifax. Puis est venu une entreprise considérable de suppression des taudis; celle-ci a été suivie de la construction de 340 unités et du logement dans de nouvelles habitations des personnes évincées, puis sont venus des appels d'offres d'aménagement adressés non seulement au Canada mais dans le monde entier. Il y a à peine quelques semaines, nous avons obtenu un accord signé pour une entreprise de réaménagement dont le coût s'élève à quelque 35 millions de dollars, et qui consiste en immeubles de commerce et de logement dans cette vieille ville du Canada. A cet égard, je suis heureux de déclarer, monsieur l'Orateur, que la ville d'Halifax se trouve à l'avant-garde et qu'elle a reçu la collaboration de l'ancien gouvernement et de l'ancien ministre des Finances, l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan), qui siège en face. Je suis certain que le gouvernement actuel accordera une collaboration semblable dans tous les domaines qui sont munis de plans complets et où il faut satisfaire des besoins réels et véritables. Je suis certain que ces régions bénéficieront de la collaboration du présent gouvernement, du moins, dans une mesure égale, sinon supérieure, à celle dont ont bénéficié ceux qui en ont cherché dans des circonstances antérieures.

M. Winch: Pourrais-je poser une question à l'honorable représentant?

M. Lloyd: Certainement.

M. Winch: Si j'ai bien compris les propos du député d'Halifax (M. Lloyd), l'adoption du projet de loi constituerait un défi lancé aux municipalités pour les faire agir. Le député nous dirait-il si, à son avis, l'adoption du projet de loi contribuerait à supprimer les tracasseries administratives et les obstacles qui, si